Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 79 (1953)

Heft: 25: Les architectes devant l'industrialisation du bâtiment (cahier no 2)

Artikel: Unité d'habitation Malagnou-Parc à Genève 1950-1951: architecte: M.-

J. Saugey

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-59817

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



UNITÉ D'HABITATION MALAGNOU-PARC A GENÈVE 1950-1951

Cliché Werk. Photo Mandanis.

Architecte: M.-J. Saugey
Préfabrication: Granito S. A.



Cliché Werk. Photo Mandanis.

Le système de construction de Malagnou-Parc

Jusqu'au niveau du sol, la construction en infrastructure, d'une surface d'environ 2000 m², a été réalisée en béton selon les systèmes actuels; la construction préfabriquée commence à partir de ce niveau. Tous les axes des piliers ont été soigneusement déterminés par un géomètre sur la dalle du plain-pied. Chaque pilier préfabriqué, coffré dans des moules métalliques, comporte à sa partie inférieure un tenon en acier qui s'emboîte dans un tube préalablement placé dans la dalle d'appui. Le joint entre la dalle inférieure et le pilier est réalisé par une plaque de plomb de 2 mm d'épaisseur et par un bitume de remplissage d'environ ³/4 de cm d'épaisseur, à haute résistance, permettant d'absorber les inégalités qui pourraient survenir dans l'assise. L'extrémité supérieure du pilier se termine par un tube dans lequel vient se placer le tenon du pilier suivant. Les linteaux de façade et les grands sommiers entre les piliers intérieurs sont posés avec la même précision. La dalle se compose de poutrelles en béton, entre lesquelles sont posés des corps creux en ciment. Une chape générale armée est coulée en même temps que la partie supérieure des sommiers préfabriqués (depuis l'axe neutre) et les nœuds supérieurs des piliers.

Fig. 49. -- Escalier composé d'éléments préfabriqués.

SUISSE

UNITÉ D'HABITATION MALAGNOU-PARC GENÈVE 1950-1951

La construction complète de l'ossature d'un étage, piliers, sommiers, dalle terminée, peut être réalisée en une semaine ouvrable, soit cinq jours et demi, pour 2000 m², avec environ 60 hommes, qu'il fallut éduquer au fur et à mesure. Peu avant, la construction d'un bâtiment, à ossature monolithe de cette importance, demandait deux semaines par étage, avec 110 à 120 hommes.

avec 110 à 120 hommes.

Toutes les faces vues des piliers et linteaux des façades sont en béton poli, les filières d'encadrement en pierre naturelle; les allèges des fenêtres, préfabriqués d'une seule pièce,

ont leur face extérieure en béton armé poli et, à leur face intérieure, 2 cm. de liège, du treillis et un glaçage. Les parapets des loggias, en béton lisse et en verre armé, sont réalisés suivant le même système et par éléments indépendants

suivant le même système et par éléments indépendants.
Tous les vitrages des couloirs d'étages, des cages d'escaliers et d'ascenseurs sont également en béton pervibré et posés selon les mêmes principes. Les baies extérieures, allant d'un poteau à l'autre, soit sur toute la largeur des pièces, ont été posées avec leur caisson de store.

Au point de vue économique les prévisions ont été respectées puisque la location a pu être faite sur les bases annoncées, c'est-à-dire 20 % plus bas que les prix pratiqués dans les immeubles construits en même temps, de même genre et de même classe.

Pour qu'une telle expérience puisse être intéressante, il est apparu qu'elle doit être faite sur un volume important, au minimum celui du présent ensemble, soit 60 000 m³.

